



---

## SPECIALITE « VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE pour les titulaires du DE AVS

---

Le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social est divisé en 3 spécialités : l'accompagnement en structure collective, au domicile des personnes, ou dans le cadre de l'éducation inclusive. Chaque spécialité est proposée aux personnes entamant un parcours pour l'obtention du DEAES.

La spécialité « Accompagnement de la vie en structure collective », dont il est question ici, est accessible aux titulaires du DEAVS, mais n'est pas accessible aux titulaires du DEAMP, car ceux-ci ont déjà une équivalence avec ce certificat de spécialité.

Vous êtes Auxiliaire de Vie Sociale (diplômé-e DEAVS) et vous souhaitez :

- Obtenir un nouveau Diplôme d'Etat pour mobiliser des compétences complémentaires reconnues en structures,
- Elargir votre champ professionnel et vos perspectives d'emploi,
- Travailler en équipe

L'accompagnant Educatif et Social réalise un accompagnement éducatif et social au quotidien, visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature, qu'il s'agisse de difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie, aux conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, en permettant à la personne de définir et de mettre en œuvre son projet de vie.

(Décret et arrêté du 29/01/16).

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.

Il est attentif à établir une relation attentive de proximité, en fonction des capacités et des potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales). Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale. Il participe à son bien-être physique et psychologique dans les différentes étapes de sa vie. Il contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.

Selon son contexte, il intervient au sein d'une équipe pluri-professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants.

## Spécialité « Vie en Structure Collective »

Le programme théorique du certificat de spécialité s'articule de la manière suivante :

### DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

- Organisation et fonctionnement du secteur des établissements sociaux et médico-sociaux
- La notion de qualité de service en structure : évaluation et contrôle de la qualité



### DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

- Hygiène et sécurité des locaux, de l'alimentation, du linge
- La personne et son rapport au vêtement, au linge, à l'alimentation, au cadre de vie
- Les moments essentiels pour la personne
- Son rapport à l'intime, au toucher
- Accompagnements aux soins
- Accompagnements du quotidien adaptés, en particulier lors de choix, de prise d'initiative

### DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

- L'intervention en structure au sein des équipes pluri-professionnelles et en lien avec l'entourage familial et social
- Participation au projet personnalisé
- Accompagnement spécifiques
- Gestion des situations violentes et d'agressivité
- Prévention, repérage et alerte des situations de maltraitance
- Contexte professionnel : droit du travail, statuts, risques professionnels...



### DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

- Techniques éducatives et projet d'activité
- Notions d'apprentissage et de pédagogie
- Communication verbale et non verbale avec la personne aidée et avec la famille et les aidants
- Prévention de l'isolement des personnes

## La formation

---

**Durée de la formation : 323 heures de formation :**

- 147 heures théoriques : 21 jours + 1h de guidance
- 175 heures pratiques : un stage de 5 semaines en structure

La formation aborde 4 domaines de formation

Domaine de formation (DF)	Enseignement théorique	Durée ( spécialité)
<b>DF1</b>	Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	<b>14h</b>
<b>DF2</b>	Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	<b>63h</b>
<b>DF3</b>	Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	<b>28h</b>
<b>DF4</b>	Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	<b>42h</b>

## Coût de la formation

---

- Coût pédagogique : 1735 €

## Pré requis

---

- Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS),
- Présenter un CV et une copie de votre diplôme vous permettant d'accéder directement au certificat de spécialité (DEAVS).
- Entretien de positionnement

## Financement de la formation

---

Employeur, OPCO, CPF, CPF de transition, Pro A, Personnel, ....

## Prochaine session de formation

---

De novembre 2021 à mai 2022

## Contact et renseignement

---

Katia ABOU NASR  
Responsable Formation  
☎ : 03 89 33 57 15  
✉ : [k.abounasr@praxis.alsace](mailto:k.abounasr@praxis.alsace)

Carmelina Iacobozzi  
Assistante  
☎ : 03 89 33 57 94  
✉ : [c.iacobozzi@praxis.alsace](mailto:c.iacobozzi@praxis.alsace)

## Plus d'information

---

Sur le site de l'École : [www.praxis.alsace](http://www.praxis.alsace)

Documents à télécharger :

- Dossier d'inscription



**ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
DE PRAXIS  
SOCIALE**



Ecole Supérieure de Praxis Sociale  
4 Rue Schlumberger  
68200 Mulhouse

Tél. +33(3)89 33 20 00  
Fax.+33(3)89 59 59 98